



Rejoignez le plus vaste réseau mondial de protection de l'environnement

Les avantages de l'adhésion à l'UICN





Pourquoi rejoindre l'UICN ?

Un simple coup d'œil à la liste de nos Membres donne un bon aperçu des avantages de l'adhésion à l'UICN. États et organismes gouvernementaux, petites et grandes ONG, organismes de développement économique, scientifiques et universitaires, entreprises et représentants de la société civile, tous y trouvent leur intérêt.

Leur cause commune est le souci d'un avenir durable pour la planète. L'activité humaine a eu un impact considérable sur les écosystèmes mondiaux au cours des cent dernières années. La plupart, si ce n'est tous, ont subi des dommages à des degrés différents ; on sait maintenant qu'à long terme les coûts sociaux et économiques de cette détérioration s'avéreront lourds.

Dans la plupart des cas, l'envergure et la complexité des enjeux dépassent le cadre et les ressources d'un seul pays ou d'une seule organisation, d'où l'évolution de l'UICN au cours des six dernières décennies pour devenir la plus grande communauté au monde d'experts environnementaux.

Nos Membres contribuent collectivement à l'orientation et à la gouvernance, mais également à la définition des programmes stratégiques de l'organisation. Ils bénéficient, en retour, de la crédibilité scientifique de l'UICN, de son inégalable base de connaissances, de sa capacité à rassembler, des possibilités qu'elle offre de travailler en réseau et d'un accès aux instances de décision de haut niveau sur le plan politique, économique et social.

En effet, l'UICN offre une plate-forme d'échanges unique et neutre entre différents groupes d'intérêts, leur permettant de se rencontrer pour élaborer des propositions environnementales scientifiques et équilibrées, qui ont une influence réelle à travers le monde. En nous rejoignant, vous faites progresser votre propre cause tout en contribuant à accroître notre force collective, nous permettant de surmonter les obstacles afin de bâtir un avenir durable.

La mission de l'UICN

Notre mission est d'influer sur les sociétés du monde entier, de les encourager et de les aider pour qu'elles conservent l'intégrité et la diversité de la nature et veillent à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable.



L'UICN en un coup d'œil

- Le plus ancien et le plus vaste réseau mondial de protection de l'environnement
- Une autorité de premier plan en matière d'environnement et de durabilité environnementale
- Une union démocratique unique regroupant plus de 1 200 organisations membres dans près de 160 pays, dont des États, des organismes gouvernementaux, des institutions multilatérales et des organisations non gouvernementales
- Près de 11 000 experts bénévoles regroupés en six Commissions qui analysent les données de la recherche scientifique et élaborent des normes pour la communauté de la conservation de la nature - une communauté scientifique internationale unique au monde
- Le Programme de l'UICN adopté par les Membres lors du Congrès mondial de la nature est notre plate-forme conjointe pour agir et pour exercer une influence sur les politiques environnementales
- Un Conseil, organe directeur élu par les Membres, est chargé de la supervision et du contrôle d'ensemble de toutes les affaires de l'UICN
- Des centaines de partenaires au sein des secteurs public et privé ainsi que des ONG, des communautés locales et des milieux scientifiques du monde entier
- Un Secrétariat comprenant 45 bureaux dans le monde entier, avec son siège à Gland, Suisse
- Des milliers de projets et d'activités de terrain mis en œuvre à travers le monde par les Membres et les partenaires de l'UICN, avec l'appui du Secrétariat
- Statut officiel d'Observateur auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies
- Financée par les Membres, des gouvernements, des fondations, des institutions multilatérales et de grandes entreprises

En quoi l'UICN est-elle unique ?

L'UICN génère des connaissances crédibles et fiables.

L'UICN encourage et établit des partenariats pour l'action.

L'UICN déploie ses efforts du niveau mondial au niveau local et du niveau local au niveau mondial.

L'UICN a la capacité d'influer sur les normes et les pratiques.



Une voix puissante pour la conservation de la nature

L'UICN donne plus de poids et de légitimité à votre action en faveur de la conservation de la nature.

Nous améliorons les connaissances scientifiques liées à la durabilité environnementale et fournissons un cadre organisationnel permettant aux experts et aux décideurs de poursuivre des objectifs communs. Notre capacité à agir mondialement et de façon impartiale a été reconnue par l'attribution d'un statut d'Observateur officiel auprès des Nations Unies.

L'interrelation entre l'UICN et ses Membres est hautement productive.

En partageant vos connaissances et votre expertise, vous contribuez, au travers d'une pluralité de perspectives, à l'élaboration des politiques de l'UICN, ainsi qu'à la définition des priorités et à la mise en œuvre de ses programmes. Cette interrelation représente une puissante force, supérieure à la somme des parties, dont l'influence sur les prises de décisions au niveau social, économique et politique est décuplée.

Congrès mondial de la nature

Tous les quatre ans, des milliers de délégués participent au Congrès mondial de la nature de l'UICN; la plus grande et la plus importante des réunions mondiales consacrées à la conservation de la nature. Le Congrès comprend un Forum où les Membres et les partenaires débattent autour d'idées, de concepts et de pratiques novatrices. Le Forum prépare les travaux de l'Assemblée des Membres de l'UICN, un parlement environnemental unique au monde, composé à la fois de gouvernements et d'ONG. Les motions formulées par les Membres, ainsi que les résolutions et recommandations qui en découlent, définissent les stratégies et les programmes futurs de l'organisation, influençant ainsi directement et indirectement le droit local, national et international.

Conventions et accords internationaux

Nos Membres contribuent à l'avancement et à la mise en œuvre d'importants traités et accords internationaux. L'UICN est à l'origine d'un grand nombre d'entre eux, notamment des conventions relatives à la diversité biologique (CDB), au commerce des espèces menacées (CITES), au changement climatique (CCNUCC), à la désertification (CLD), aux zones humides (Ramsar) et au programme de l'UNESCO sur le Patrimoine mondial.

Recommandations en matière de politiques et soutien technique

Nos Membres apportent leur contribution dans l'élaboration des recommandations en matière de politiques, ainsi qu'au soutien technique que l'UICN offre à l'OCDE, la Banque Mondiale, le G8, le G77, l'UE, la Ligue arabe, le Conseil mondial des affaires pour le développement durable (WBCSD), le Forum économique mondial et l'Initiative mondiale Clinton, parmi tant d'autres, ainsi qu'aux Nations Unies et à ses agences, notamment le PNUD, l'UNESCO et le PNUD.

Réseautage et partenariats globaux

L'UICN considère qu'un véritable progrès dans la gestion de l'environnement et du développement durable n'est possible qu'au travers de partenariats étroits conclus entre les différents acteurs: gouvernements, organismes internationaux, législateurs, société civile, entreprises, scientifiques, peuples autochtones et communautés locales. L'UICN emploie dans le monde un millier de professionnels dont le but principal est de faciliter les contacts permettant ces rapprochements.

L'appartenance à la famille de l'UICN ouvre des possibilités de mise en réseau qui vous aident à identifier des intérêts communs, de nouveaux partenaires et des sources possibles de financement.

Nous agissons comme un catalyseur à cet égard, aidant à la mise en route de centaines de projets chaque année. Notre envergure mondiale et nos ressources jouent un rôle particulièrement important dans le soutien d'initiatives régionales impliquant plusieurs pays. Nous jouons un rôle moteur dans de nombreux projets à grande échelle, constituant des équipes, identifiant des moyens spécialisés, mobilisant les fonds nécessaires et les compétences de gestion. Mais nous sommes aussi prêts à assumer un rôle d'appui, en offrant un soutien scientifique et les contacts nécessaires pour faire progresser des initiatives menées par nos Membres.

Partenariats avec le secteur privé

L'UICN encourage le dialogue avec le secteur privé et aide les Membres et les entreprises à aborder l'ensemble des enjeux liés à la conservation et à la durabilité environnementale. Nous offrons une plate-forme neutre et des outils permettant de soutenir une collaboration constructive.

Ainsi, l'UICN et le voyageur suisse Kuoni collaborent afin de promouvoir le transfert de compétences entre les professionnels du tourisme et le secteur de l'environnement, comme une première étape permettant de rendre l'écotourisme viable en termes de marché. Ce travail, qui vise des organisations de conservation et en particulier des Membres de l'UICN, est axé sur un ensemble d'ateliers de renforcement des capacités et de programmes de coaching qui se déroulent dans plusieurs régions. Le premier, organisé en Afrique de l'Est vers le milieu de l'année 2011, a regroupé 35 participants de près de 20 organisations au Kenya, en Tanzanie et au Rwanda. D'autres régions seront ciblées en 2012 et dans les années qui suivront.

Initiatives transfrontalières

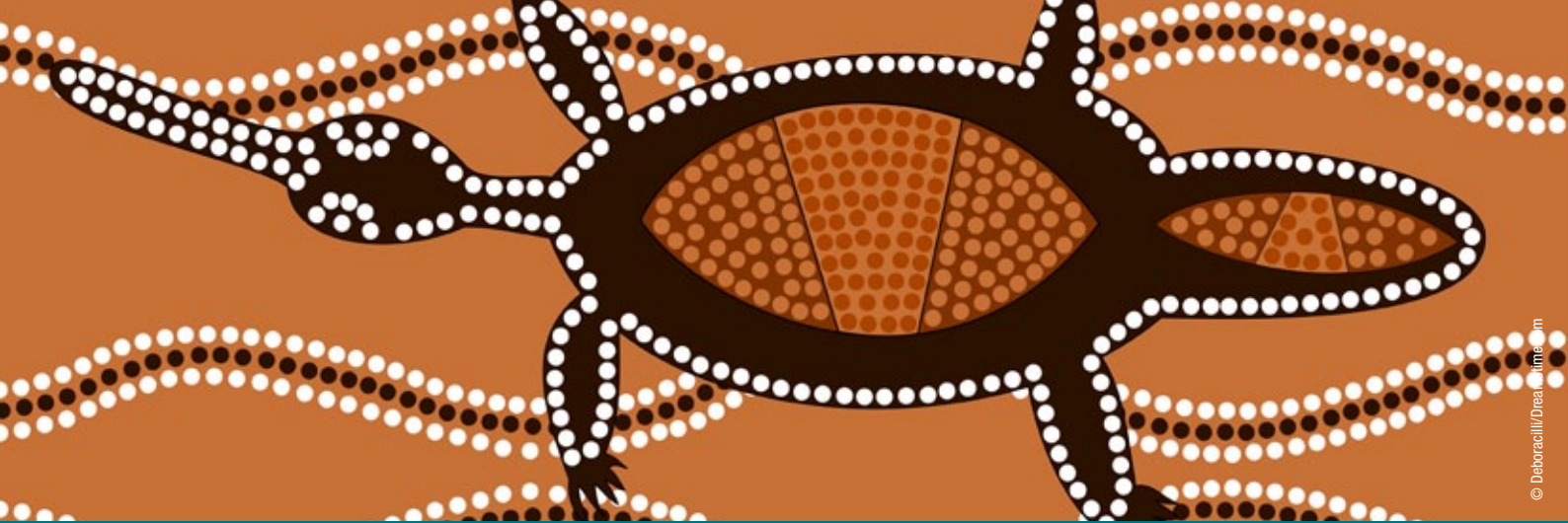
L'UICN joue un rôle central dans nombre de projets de conservation transfrontaliers et dans l'établissement d'aires protégées transfrontalières.

L'UICN anime le «Réseau mondial de conservation transfrontalière», qui regroupe plus de 200 experts et praticiens en matière de conservation et de gestion transfrontalière. Le réseau a été lancé lors du Ve Congrès mondial des parcs de l'UICN (Durban, Afrique du Sud, 2003) et son travail bénéficie du soutien du Groupe de spécialistes de la conservation transfrontalière de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN. Il fournit des conseils techniques et des recommandations en matière de politiques, de planification, de gestion et de gouvernance de la conservation transfrontalière.

Réseaux internationaux

Le pouvoir de mobilisation exceptionnel de l'UICN et les opportunités de mise en réseau qu'elle favorise jouent un rôle important lorsqu'il s'agit de réunir les compétences et le leadership nécessaire à la formulation cohérente de programmes environnementaux internationaux complexes.

Par exemple, l'Initiative Eau et Nature (WANI) est un programme impliquant plus de 80 Membres et partenaires dans la gestion environnementale de plus de 12 bassins fluviaux en Afrique, Asie, Amérique centrale, Amérique du Sud, au Moyen-Orient et en Océanie. L'UICN fournit les outils, la formation, les incitations économiques nécessaires et le soutien à une bonne gouvernance et à un processus décisionnel adéquat.



Renforcement des connaissances et des capacités

La réforme environnementale est un enjeu capital. Une vision claire, des arguments scientifiques inattaquables, des politiques et des méthodes de gestion solides, ainsi que des innovations technologiques sont indispensables pour renverser le cours actuel des choses.

L'un des objectifs clés de l'UICN est d'agir comme un multiplicateur, en accélérant le progrès environ-

nemental grâce au partage des connaissances et au renforcement de la capacité de ses Membres.

Nos investissements dans la recherche, notre base de connaissances, notre promotion des compétences et notre expérience à l'échelle mondiale dans la gestion de projets de terrain se sont avérés extrêmement utiles pour des centaines d'organisations.

Soutien

Le soutien de l'UICN a permis à plus de 75 pays d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies et des plans d'action nationaux et régionaux pour la préservation de la biodiversité.

Publications et outils de conservation

Nos Membres ont accès aux bases de données de l'UICN, à des outils de recherche et à des publications sur la gestion des ressources naturelles, qui sont à l'origine de normes universelles en la matière. Chaque année, nous publions ou participons à la rédaction de plus de 150 ouvrages et évaluations majeures, ainsi qu'à des centaines de rapports et directives.

L'UICN participe aussi, avec un grand nombre de ses Membres, à un projet conjoint appelé l'« Initiative du Patrimoine des connaissances de la nature », qui élabore des normes et des outils destinés à partager des données, des connaissances et des technologies de bases de données utilisables dans le domaine de la biodiversité.

Ateliers et formations

L'UICN gère chaque année des centaines d'ateliers et de formations destinés à soutenir les programmes et les objectifs de ses Membres.

« Mangroves pour l'avenir » (MFF) est une initiative multi-partenaires coprésidée par l'UICN et par le PNUD qui vise à encourager les investissements dans les écosystèmes côtiers. MFF collabore avec des gouvernements nationaux, dont des Membres de l'UICN, dans des programmes étendus de renforcement des capacités qui soutiennent le développement durable des communautés locales. Ainsi, en 2011, un cours régional de formation sur la gestion intégrée des zones côtières a été mis au point pour des gestionnaires de projets côtiers de la région Asie-Pacifique qui prendront à leur tour le relais en tant que formateurs ou conseils sur le plan national. Ce cours de formation, mis sur pied avec l'« Asian Institute of Technology » (AIT), était sanctionnée par un certificat, afin de fournir aux stagiaires une qualification reconnue. Son intégration au sein d'une université prestigieuse sur le plan régional a permis à MFF d'établir une base institutionnelle qui permettra de reconduire ce cours de formation tous les ans. Le programme couvre tous les aspects théoriques et pratiques nécessaires à une gestion côtière intégrée, appliquée aux écosystèmes marins et côtiers d'Asie. Les outils et les compétences transmis mettent l'accent sur la conception, la mise en œuvre et le suivi de projets impliquant une pluralité d'acteurs de différents secteurs et tenant compte des effets du changement climatique.



Un réservoir de compétences d'envergure mondiale

L'UICN permet à ses Membres de contribuer à la plupart des domaines d'action de la conservation de la nature ; de la recherche de pointe et l'élaboration de législations à la conception et la gestion de projets de terrain. Nous fournissons le cadre et les contacts ; vous apportez vos connaissances et expériences qui constituent un réservoir unique de compétences.

De nombreux experts font partie d'une ou plusieurs de nos six Commissions, qui regroupent près de 11 000

scientifiques et spécialistes des différents domaines de la gestion environnementale offrant leurs compétences et leur temps de manière volontaire.

Ces Commissions définissent les orientations permettant à l'UICN de maintenir un rôle de leader dans l'élaboration de politiques et dans le travail de terrain. Elles aident les Membres à accéder aux ressources et au soutien dont ils ont besoin.



Commission de la sauvegarde des espèces



Commission de l'éducation et de la communication



Commission mondiale des aires protégées



Commission des politiques environnementales, économiques et sociales



Commission du droit de l'environnement



Commission de la gestion des écosystèmes

La Liste rouge

La *Liste rouge des espèces menacées de l'UICN™* est l'inventaire le plus exhaustif au monde sur l'état de conservation des espèces animales et végétales. Créée dans les années 1950, elle définit les normes internationales de référence pour évaluer le risque d'extinction des espèces sauvages. Elle utilise des données fournies par des organisations partenaires (membres de l'UICN pour la plupart) et un volume considérable d'informations issues d'un réseau mondial de près de 7 500 experts, afin d'élaborer une base exhaustive de connaissances sur plus de 61 000 espèces. Dans nombre de cas, l'UICN contribue à renforcer les capacités de ses Membres afin de les aider à surveiller l'état de conservation d'espèces spécifiques.

Catégories de gestion des aires protégées

L'UICN, à travers sa Commission mondiale des aires protégées (CMAP), a élaboré des normes et des outils internationaux destinés à améliorer l'identification, la protection, la planification et la gestion efficaces des aires protégées et de sites d'intérêt spécial pour la biodiversité.

Patrimoine mondial

Ayant été l'une des instances fondatrices de la Convention du Patrimoine mondial et en sa qualité d'organe consultatif technique officiel du Comité du Patrimoine mondial de l'UNESCO, l'UICN s'est chargée, depuis près de 40 ans, de l'évaluation des nouveaux sites naturels et mixtes du Patrimoine mondial, ainsi que de l'évaluation de l'état de conservation des sites existants. Ces travaux impliquent de nombreux Membres de l'UICN et experts des Commissions partout dans le monde entier.



© Alicja Luchynowska/Dreamstime.com

Adhérer à l'UICN

Qui peut adhérer à l'UICN?

Les États souverains, les organismes gouvernementaux, les ONG et les institutions académiques travaillant dans des domaines liés à la conservation ou au développement équitable et écologiquement durable peuvent devenir Membres de l'UICN.

Les organisations candidates doivent avoir un bilan important d'activités dans le domaine de la conservation de la nature et des ressources naturelles, partager et soutenir les objectifs de l'UICN et avoir comme l'un de leurs objectifs principaux la réalisation de la mission de l'UICN.

Au service des Membres

Un portail internet dédié aux Membres, une unité du Siège consacrée aux relations avec les Membres et un solide réseau de correspondants pour les relations avec les Membres basés dans les bureaux régionaux du monde entier assurent un soutien réactif et efficace à vos activités de conservation de la nature.

Comment faire pour devenir membre?

Veillez contacter le correspondant pour les relations avec les Membres de votre région, ou l'Unité des relations avec les Membres, pour toute question concernant l'adhésion à l'UICN.

Vous trouverez sur notre site internet: www.iucn.org/members des informations détaillées sur l'adhésion à l'UICN, les conditions d'admission et les cotisations des Membres, ainsi que les coordonnées des correspondants pour les relations avec les Membres dans chaque région.

Unité des relations avec les Membres Groupe pour le Renforcement de l'Union UICN

Rue Mauverney 28
1196 Gland
Suisse

Tél +41 22 999 0250
membership@iucn.org
www.iucn.org/members